

LINGUISTIQUE TEXTUELLE

MODULE 3 : L'ORGANISATION DU TEXTE

3.2 L'ANAPHORE : REPRISE DE L'INFORMATION

La progression s'accomplit aussi par anaphorisation c'est-à-dire par la mise en fonction du système de l'anaphore qui se définit traditionnellement comme **toute reprise d'un élément antérieur dans un texte**.

L'anaphore est l'utilisation de mots qui servent à reprendre par substitution d'autres mots avec lesquels ils sont **coréférents**. Elle se définit comme la reprise lexicale explicite ou sous-entendue d'une unité lexicale antérieure. La 2^{ème} unité, l'élément **conséquent**, est coréférent de son **antécédent** (1^{er} élément).

L'anaphore permet en même temps d'éviter les répétitions et de faire progresser le texte. Elle permet la reprise d'informations par d'autres moyens linguistiques qui renvoient au même **référent** (réalité extralinguistique). Il s'agit entre autre des pronoms, déterminants, groupes nominaux plus ou moins expansés, synonymes, termes génériques, périphrases, hyponymes et hypéronymes...

(1) Un homme avait des problèmes avec sa femme. L'homme, fier de lui, décide de ne plus communiquer avec son épouse que par écrit. Un jour il apprit qu'il devrait subir les épreuves d'un concours qui débutera le lendemain à 7h30. Comme il désirait que sa compagne le réveille à 6h30, il prit un bout de papier sur lequel il écrivit : « réveille-moi à 6h30 », et il glissa la feuille sous l'oreiller de sa femme. Celle-ci prit la note et la lut. Elle accepta de réveiller son mari mais elle choisit elle aussi de ne pas lui adresser la parole, ne sachant pas comment il réagirait si elle lui parlait. A l'heure fixée, la femme dépose sur l'oreiller de son muet de mari un bout de papier sur lequel il était

écrit : « réveille-toi, il est 6h30 ». Mais son compagnon ne se réveilla qu'à 9h pour lire sur son oreiller le papier laissé par sa copine.

Dans ce texte, *homme* et *femme* constituent chacun une unité lexicale de base qui apparaît pour la 1^{ère} fois dans la 1^{ère} phrase. Ils vont être repris par d'autres termes coréférents dans la suite du texte. Ces mots qui reprennent les référents des antécédents s'appellent des **anaphoriques** ou **conséquents**.

Il y a, par exemple, 4 formes de reprise pour le mot *homme* :

- Les déterminants (adjectifs possessif) : **anaphore adjectivale**. Ils déterminent le nom auquel ils sont attachés (**sa** (femme) ; **son** (épouse))
- Les pronoms personnels : **anaphore pronominale**. Les pronoms *le*, *il*, *moi*, *lui* sont des substituts pronominaux de *homme*.
- Les substantifs : **anaphore nominale**. Ils remplacent à la manière des synonymes l'antécédent avec lequel ils coréfèrent (*homme*, *mari*, *compagnon*).

Outre les anaphores adjectivales, pronominales et nominales, on peut aussi trouver **l'anaphore adverbiale** et **l'anaphore verbale**.

(2) Il est une contrée qui te ressemble... c'est là qu'il faut aller vivre, c'est là qu'il faut aller mourir. (Baudelaire).

(3) Il étudie beaucoup mieux que je ne le faisais moi-même à son âge.

Remarque : Le passage de la **référence** à la **coréférence** se conçoit comme le passage d'une relation externe à une relation interne. En effet, tandis que par la référence, le locuteur crée une relation entre le texte et la réalité, par la coréférence, il établit des relations entre des éléments textuels. L'on constitue d'abord, par la référence externe, le thème du texte, pour le faire évoluer ensuite en une structure thématique par la coréférence.